

L'info

D'EST EN OUEST

 Yamaska

Volume 20 Numéro 7

Juillet—août 2024

 6 juillet 2024 de 8h à 21h
Parc J.-B.-St-Germain 

Randonnée en kayak—20\$/personne

Départ 8h de Massueville—retour prévue vers 12h

Matériel fourni par KAYAKALO

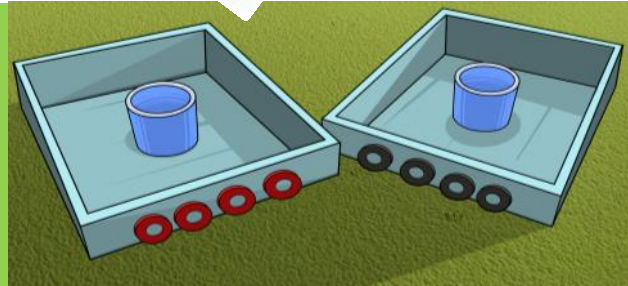


Tournoi de Washer de 13h à 16h

Inscription seul ou en équipe (5\$/personne)

Inscription: loisirs@yamaska.ca

(Nom du ou des joueurs et numéro de téléphone)



Plusieurs kiosques

Cornet en cavale

Maquillage

Jeux gonflables

Mini-Golf

Casse-croûte



Dès 19h00, Éric Michaud, conteur et Roi des menteurs

Contes traditionnels, légendes et menteries se croisent... Autant dans l'humour que le dramatique que dans le mystérieux... saurez-vous déceler la vérité?

Éric Michaud a traîné ses contes et ses conférences à travers les villes et villages de la francophonie. Doté d'une répartie déconcertante, il saura vous charmer avec son approche unique: un savant mélange d'histoire et d'humour.



Mairie

100, rue Guilbault

Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489

Télécopieur : 450 789-2970

Courriel : info@yamaska.ca

Site web : yamaska.ca

Facebook : [Municipalité de Yamaska](https://www.facebook.com/Municipalite_de_Yamaska)

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 12h30 à 16h30

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairesse :

Diane De Tonnancourt 450 789-2897

mairesse@yamaska.ca 450 808-2153

Conseillère et conseillers :

Danielle Proulx (Poste # 1) 450 808-3437

danielle_proulx_19@hotmail.com

François Martin (Poste # 2) 450 808-2024

fmartinec@hotmail.com

Richard Thérout (Poste #3) 450 789-0129

laternaux.328@gmail.com

Léo-Paul Desmarais (Poste #4) 450 789-2175

diane.leopaul43@gmail.com

Martin Joyal (Poste #5) 450 880-0386

martinjoyal6969@gmail.com

Alain Crevier (Poste # 6) 450 789-3427

acreviercpa@gmail.com

Direction générale :

Sylvie Viens 450 789-2489

directiongenerale@yamaska.ca Poste 3

Information générale

Geneviève Forcier 450 789-2489

info@yamaska.ca Poste 1

Léonie Guilbault

comptabilite@yamaska.ca 450 789-2489

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Coordonnateurs des mesures d'urgence :

Diane De Tonnancourt

450 789-2897

450 808-2153

Urgence – Police – Incendie – Ambulance :
9-1-1

Sûreté du Québec — appel de service :
310-4141 ou *4141 (cellulaire)

Permis de construction, rénovation
(sur rendez-vous)
450 789-2489 Poste 2

Salle Léo-Thérout
450 789-2007

Bibliothèque municipale
450 789-2007

Centre communautaire
450 789-5353

Presbytère
450 789-2115

S.P.A.D (Animaux)
Sans frais 1 855 472-5700

Caisse Desjardins
Centre Pierre-De Saurel
450 746-7000

École de Yamaska
450 746-3513

Bureau de poste
450 789-2317

MRC de Pierre-De Saurel
450 743-2703

CLSC du Havre
450 746-4545

Date de tombée

pour la prochaine édition :
22 août 2024

Prochaine parution :

30 août 2024



RAPPORT DE LA MAIRESSE

Faits saillants du rapport financier 2023



Chères citoyennes, chers citoyens,
C’est avec plaisir que je vous présente les faits saillants qui ressortent des états financiers 2023 de la Municipalité de Yamaska qui ont été déposés à la séance ordinaire du 4 juin 2024.

ÉTATS FINANCIERS

Conformément aux dispositions de l’article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l’exercice financier se terminant le 31 décembre 2023, tel que préparé par *Daniel Tétreault*, CPA auditeur, CA, et présenté aux membres du conseil municipal le 4 juin 2024.

FAITS SAILLANTS

Exercice terminé le 31 décembre 2023 (selon les états financiers)

Revenus non consolidés aux états financiers totalisent :	3 360 871 \$
Les charges non consolidées pour l’ensemble des services municipaux, incluant l’amortissement :	3 386 909 \$
En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales au 31 décembre 2023 de :	288 878 \$

Excédent de fonctionnement non affecté non consolidé :	1 068 167 \$
Excédent de fonctionnement affecté non consolidé :	695 000 \$
Réserves financières non consolidées :	142 000 \$
Financement des investissements en cours non consolidé :	(99 270) \$

En terminant, je tiens à remercier l’ensemble des membres du conseil municipal pour leur engagement et appui dans l’aide à la gouvernance des divers projets et défis qui nous sont présentés. Bien entendu, il m’apparaît important de souligner la passion, l’engagement et le soutien de tous nos employés municipaux afin d’offrir un service de qualité et de répondre efficacement aux attentes de nos citoyens.

Diane De Tonnancourt
Mairesse



Nouvelles du Conseil municipal de juin 2024

- ⇒ Assemblée de consultation publique – règlement RY-79-2015-12 (2024) modifiant le règlement de zonage ayant pour but d’ajouter et de corriger certains éléments concernant les usages autorisés pour l’usage “commerce et service mixte (c5)” de la zone Ca.4 et de préciser les dispositions sur les droits acquis des bâtiments;
- ⇒ Adoption du second règlement RY-79-2015-12 (2024) modifiant le règlement de zonage – ajoutant et corrigeant certains éléments des usages et types de bâtiments principaux;;
- ⇒ Adoption du règlement numéro RY-2024-111 concernant les règles de fonctionnement de la bibliothèque municipale;
- ⇒ Politique – gestion des documents et des archives ;
- ⇒ Achat – deux (2) thermopompes centrale et murale – 137, rue Principale;
- ⇒ Mandat - rapports d’un auditeur externe validant les redditions – programmes PRIMA et PRABAM - vérificateur comptable Daniel Tétreault, CPA inc.;
- ⇒ Congrès 2024 de la FQM – inscriptions;
- ⇒ Fermetures des Caisses Desjardins;
- ⇒ Gestion des archives – mandat pour étiquettes et nouveaux dossiers;
- ⇒ Nomination d'un représentant de la Municipalité auprès de Revenu Québec – Mme Léonie Guilbault;
- ⇒ Éclairage du calvaire ;
- ⇒ Changement vers de la téléphonie nuagique;
- ⇒ Annexe 1-1 abrogeant l’annexe 1 du règlement RY-2024-108 concernant la tarification pour différents services municipaux;
- ⇒ Autorisation – documents et communications auprès du ministre du Revenu - clicSÉQR;
- ⇒ Projet de règlement numéro RY-2024-115 abrogeant le règlement RY-2024-107 concernant l’approvisionnement, la fourniture et l’utilisation de l’eau potable – Avis de motion et dépôt du projet de règlement;;
- ⇒ Rapiéçage des routes ;
- ⇒ Affectation du surplus – travaux d’urgence – 92, rue Principale ;
- ⇒ Travaux d’urgence – lot 5 078 817- rue Principale ;
- ⇒ Mandat – plan de gestion des actifs en eau;
- ⇒ Vérification des débitmètres;
- ⇒ Plan d’intervention - mandat ;
- ⇒ Surpresseur PTV 30 HP – eau potable – réparation ;
- ⇒ Régie intermunicipale d’Aqueduc Richelieu-Yamaska – ajustement de la quote-part pour 2024;
- ⇒ Adoption de directives – actions pour économiser l’eau – Stratégie québécoise d’économie de l’eau potable;
- ⇒ Travaux de renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout - rue Lauzière - appel d’offres SEO;
- ⇒ Plan d’implantation et intégration architecturale (PIIA) – PIIA-2024- 01;
- ⇒ Fermeture de rue – Fête du Nautisme – 6 juillet 2024;
- ⇒ Demande de parrainage du Biophare pour l’activité culturelle : « La vie de notre écosystème »;
- ⇒ Fin d’emploi et embauches de personnel additionnel pour le camp de jour 2024.

COLLABORATION DEMANDÉE AUX CITOYENS

Que ce soit pour un gazon mal entretenu, des activités inconfortables dans le voisinage ou des travaux qui causent préjudice, un voisin a un recours contre ces activités.

En effet, si les éléments qui incommode les voisins sont encadrés par de la réglementation, ils peuvent faire appel à la Municipalité pour de l'aide. De plus, les demandes sont confidentielles. Même si vous croyez savoir d'où "ça" vient, le traitement des plaintes est strictement confidentiel.

L'inspecteur en bâtiment et environnement est présent 4 jours par semaine et verra à régulariser les situations non conformes. Si la requête soumise n'est pas de sa responsabilité, il guidera le demandeur vers la bonne ressource.



Des amendes de 200\$ à plusieurs milliers de dollars peuvent être imposées aux résidents délinquants. Une infraction continue peut entraîner l'émission de constats pour CHAQUE jour où l'infraction est constatée. En plus de l'amende, la Municipalité peut exiger la remise en état des lieux.

En plus de l'expertise locale, l'inspecteur peut faire appel à plus spécialisé. La CPTAQ peut être impliquée, tout comme la Sûreté du Québec pour des problématique précises. Nous sommes également en contact avec le ministère de l'Environnement et la MRC de Pierre-De Saurel.

Nous sommes assurés de votre collaboration afin d'éviter à tous des désagréments qui en bout de compte ne font qu'alourdir l'entente qui devrait coexister entre citoyens de la Municipalité.

Demande de permis

Nous vous rappelons que quiconque désirant effectuer des travaux de construction, agrandissement, rénovation ou autres travaux, doit obtenir préalablement un permis avant même de commencer des travaux. Donc pour tous vos projets, prenez vous à l'avance en communiquant avec l'inspecteur par téléphone 450 789-2489 (poste 2) ou par courriel : permis@yamaska.ca.

Certains projets nécessitent l'obtention d'approbation de la commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et/ou de d'autres paliers gouvernementaux avant même que la Municipalité puisse émettre un permis. Ces démarches peuvent être plus longues que prévues en ces temps.



La maladie de Lyme est présente partout en Montérégie



En Montérégie, près de 170 personnes ont contracté la maladie de Lyme en 2023. C'est une maladie à prendre au sérieux car, si elle n'est pas traitée rapidement, elle peut donner des problèmes au niveau du système nerveux, des articulations ou du cœur. La bactérie responsable de la maladie est transmise par la piqûre d'une tique infectée. Des populations de tiques sont maintenant bien établies dans toute la région. Les tiques transmettent d'autres maladies graves, telle que l'anaplasmose. Cette

maladie qui n'était présente qu'aux États-Unis, est maintenant rapportée en Montérégie, avec 8 cas en 2023. Les changements climatiques ont un rôle à jouer dans l'augmentation des infections transmises par les tiques. En effet, les étés plus chauds et plus longs, ainsi que des hivers moins froids peuvent favoriser l'activité des tiques sur une plus longue période. Le risque de se faire piquer est plus élevé entre les mois de mai et septembre, mais il est possible de se faire piquer dès que les températures dépassent le 4° C.

Ces tiques se trouvent principalement dans les forêts, les boisés, les parcs et les hautes herbes. Les adultes et les enfants pratiquant des activités extérieures dans ou à proximité de ces milieux risquent davantage d'être piqués par une tique. La randonnée à pied ou à vélo, le jardinage, la coupe et le ramassage de bois, le camping, la pêche ou la chasse sont des exemples d'activités à risque. De plus, certains travailleurs accomplissant des tâches extérieures (voirie, moniteurs de camps d'été) peuvent être plus exposés.

Afin de profiter pleinement des bienfaits de l'activité physique à l'extérieur, de simples moyens de prévention vous protégeront des piqûres de tiques, dans les endroits où elles sont présentes :

- ➔ Porter des pantalons longs, des souliers fermés et des bas, et appliquer un chasse-moustique contenant du DEET ou de l'icaridine en suivant les instructions indiquées sur l'étiquette du produit;
- ➔ Prendre une douche dès le retour à la maison;
- ➔ Inspecter sa peau à la recherche de tiques et les retirer le plus rapidement possible. Le risque de transmission de la maladie est très faible si la [tique est retirée](#) en moins de 24 heures;
- ➔ Appeler Info-santé au 8-1-1 si vous avez été piqué par une tique. La consultation d'un pharmacien ou d'un médecin pourrait être recommandée afin d'évaluer si un antibiotique est indiqué pour prévenir la maladie;
- ➔ Consulter un médecin si vous présentez des symptômes (rougeur sur la peau mesurant au moins 5 cm, fièvre, maux de tête, fatigue) dans les 30 jours suivant une piqûre de tique. Les antibiotiques sont efficaces pour traiter la maladie;
- ➔ Éviter que les tiques s'installent près de votre domicile en tondant la pelouse régulièrement, en ramassant les feuilles et les débris, et en créant une bande de paillis ou de gravier pour séparer les aires d'activités et de jeux des zones boisées.

Pour plus d'information, consultez www.maladiedeLymeMonteregje.com.

Source : Direction de santé publique de la Montérégie, juin 2024



TERRAIN DE VOLLEYBALL DE PLAGE

Un terrain de volleyball a été aménagé derrière le terrain de baseball au 100, rue Guilbault. Apportez votre ballon et venez vous amuser entre amis ou en famille!

Venez vous amuser en jouant à la pétanque !

Venez vous amuser en jouant à la pétanque, au parc J.-B.-Saint-Germain, tous les mercredis dès 18 h 30. Les équipes sont formées sur place, tous sont acceptés, il s'agit de pointer le plus juste possible... Si la température n'est pas favorable, l'activité est reportée au mercredi suivant. Pour info: Léo-Paul — 450 789-2175



TERRAIN DE TENNIS ET DE PICKLEBALL

Un terrain de tennis et de Pickleball est aménagé au parc Léo-Théroux situé au 45, rue Cardin.

Tous sont les bienvenus !

Pour info: 450 789-2489

SUPER BINGO AFEAS

PRIX EN ARGENT \$\$\$

LE JEUDI 22 AOÛT 2024 À 19H
SALLE LÉO-THÉROUX (45, RUE CARDIN À YAMASKA)



CASSE-CROÛTE SUR PLACE
ARRIVEZ TÔT POUR AVOIR VOTRE CHOIX DES TABLES!



Information : Diane 450 789-2175 ou
Monique 450 789-3332

Assemblée générale annuelle de la région Centre-du-Québec

Le 30 mai dernier, à Warwick, se tenait l'AGA régionale où toutes les Afeas locales étaient invitées à participer.

L'avant-midi portait sur les états de revenus et dépenses, prévisions budgétaires et élections ainsi que de discours provenant de l'administratrice provinciale.

Les postes ouverts n'ont pas tous été comblés. On a fait appel à certaines membres présentes des Afeas locales...La région est en attente..

Les propositions présentées par les Afeas locales étudiées, seront présentées lors du congrès, en août prochain :

- ⇒ Interdiction de publicité sur les médicaments d'ordonnance;
- ⇒ Défibrillateur obligatoire dans tous les endroits publics;
- ⇒ Promouvoir des usines de recyclage des tissus dans toutes les MRC du Québec;
- ⇒ Équité et égalité;
- ⇒ Rôle des femmes dans l'église;
- ⇒ Durcissement des peines relatives à la violence conjugale.

Mentions honorifiques 2024 à l'Afeas Yamaska

Notre Association s'est méritée le prix **Paula Provencher** étant donné que notre membre, **Mme Monique Lampron**, a été récipiendaire de la Médaille du lieutenant-gouverneur, pour les aînés, le 11 mai dernier. Celle-ci reconnaît son remarquable engagement bénévole au sein de notre communauté.

L'Afeas Yamaska est aussi lauréate du prix **Jeannine Richard** avec reconnaissance, pour avoir dépassé l'objectif de son membrariat, tout en faisant profiter les membres et conjoints, de rabais et de gratuités sur plusieurs activités organisées. ***Félicitations à nos membres, vous êtes notre fierté!***

Bingo-Afeas

Le **jeudi, 22 août à 19h à la salle Léo-Théroux**, aura lieu notre bingo annuel. Vous pouvez vous présenter à partir de 17h00. Un casse-croûte sera sur place. Les prix toujours en argent, en 2023 près de 2 500\$ ont été attribués. Soyez des nôtres!

Passez d'agréables vacances dans la détente, le repos, la joie et surtout, offrez vous du temps!

Diane Bibeau
Présidente



CLASSIQUE

Au Bonheur des Dames, d'Émile Zola

ROMAN ADULTES

Avide, de Myriam Vincent

La famille Chevalier-T.1-Une génération dans le vent, de Jean-Pierre Charland

La famille Chevalier-T.2-L'Épiphanie, de Jean-Pierre Charland

Chez les Panet-T.2-La succession, de Michel Langlois

Le Garage Rose-T.2-Julienne, de France Lorrain

Terre de nos aïeules, de Nicole Lussier

Le château des secrets-T.3-Les cœurs apaisés, de Marie-Bernadette Dupuy

La liste 2 mes envies, de Grégoire Delacourt

La traversée des temps-T.4-La lumière du bonheur, d'Eric-Emmanuel Schmitt

Captive-T.2, de Sarah Rivens

Les Rokesby-T.3-L'autre Mlle Bridgerton, de Julia Quinn

Les Rokesby-T.4-Tout commença par un esclandre, de Julia Quinn

Béatrice et Croc Harry, de Lawrence Hill

FAITS VÉCUS

Les disgracieuses, de Claudia Larochelle

Un prêtre orphelin parle, de Lionel Emard

JEUNESSE

Swan & Néo Brothers-T.3-Ça c'est des vacances, de Benj-Sophie & Greg

Le champ maudit, de François Gravel

Je suis un monstre, de Denis Côté

ENFANTS

Mini-Jean et Mini-bulle-Sentir la soupe chaude, d'Alex A.

MicroBig-Bazou aime voyager, de Richard Petit

Le fan club des microbes, d'Elise Gravel

P'tit loup va au marché, d'Orianne Lallemand

Les dragouilles-T.2-Les bleues de Montréal, de Maxim Cyr & Karine Gottot

BONNE LECTURE ET BONNES VACANCES!

Andrée de Repentigny
Responsable bénévole



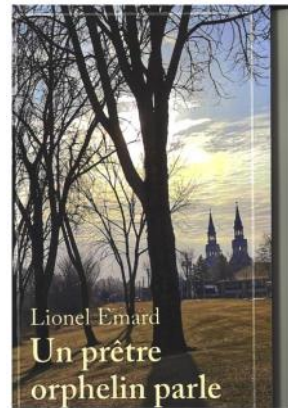
Bienvenue!

*Nos heures d'ouverture sont les mardis
de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 20h00*

OUVERT JEUDI DE 19h00 à 20h00

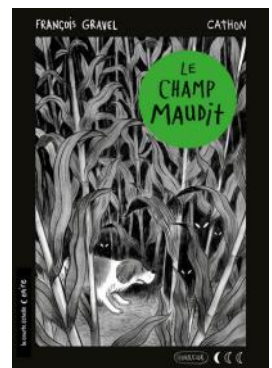
Prendre note que la bibliothèque sera fermée

Du 21 juillet au 3 août 2024



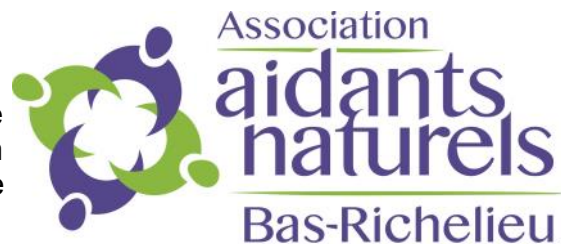
À NOTER :

Lors de votre visite, vous êtes invités(es) à compléter un coupon pour le tirage d'un certificat cadeau de \$25 à la Librairie Marcel Wilkie inc.



Qu'est-ce qu'un proche aidant ?

Le rôle de proche aidant est méconnu et pourtant essentiel dans notre société. Le proche aidant est une personne qui, trop souvent, offre son aide en demeurant dans l'ombre. Le proche aidant a lui-même tendance à croire que son implication est simple et normale.



L'engagement auprès d'un proche se prend souvent, au départ, sans en connaître l'étendue ni ce que cet engagement prendra comme temps et énergie au fil du temps, au fur et à mesure de l'évolution de la maladie du proche. Le proche aidant c'est le membre de la famille, l'ami, le voisin, la nièce, etc. qui apporte un soutien moral, psychique, organisationnel ou physique à une personne malade et/ou en perte d'autonomie et cela, sans être rémunéré.

À l'Association des Aidants Naturels du Bas-Richelieu, la proche aidance ne se définit pas par le nombre d'heures consacrées ou par le type de tâches réalisées. Elle n'a pas d'âge et pas de sexe. Le lieu de résidence n'influe pas sur ce rôle : que la personne aidée cohabite avec son proche aidant ou qu'elle réside dans son propre domicile, qu'elle soit hébergée en résidence ou en CHSLD, l'engagement du proche aidant demeure tout aussi précieux.

L'Association des Aidants Naturels du Bas-Richelieu est un organisme communautaire dédié aux proches aidants depuis 1999; elle se spécialise auprès des aidants naturels de personnes âgées. Si vous vous reconnaissez comme proche aidant, contactez-nous, nous sommes là pour vous accompagner, vous soutenir, vous informer et vous offrir la possibilité de mieux vivre votre rôle auprès de votre proche.

Association des Aidants Naturels du Bas-Richelieu
55 Place Fillion, Sorel-Tracy
450 730-0880

Pair
Une présence rassurante !

Le programme PAIR maintenant offert dans toute la MRC de Pierre-De Saurel. PAIR est un service **gratuit** de prévention et de sécurité à domicile.

« Un appel quotidien procure un sentiment de sécurité! »

Inscription ou information:
450 780-5600, poste 5200 | mrcpierredesaurel.com
Bureaux de la MRC ou municipaux

MRC Pierre-De Saurel

LIGNE D'INTERVENTION 24/24 H

450 746-0303
1 866 APPELLE

LA TRAVERSÉE
CENTRE DE CRISE ET DE PRÉVENTION DU SUICIDE

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS!

- Intervention téléphonique
- Hébergement de crise
- Suivi post-crise
- Groupe de soutien
- Formations
- Ateliers de sensibilisation

MRC De Pierre de Sorel
120, Chemin Sainte-Anne, Sorel-Tracy, QC J3P 1J8
Ligne d'intervention 24/7 : 450 746-0303 - 1 866 APPELLE cpslatraversee.ca

Suivez-nous sur Facebook



Parc J.-B.-St-Germain
10 août 2024 à 20h30
Apportez chaise & doudou!



Les Vêpres musicales 2024

Dimanche 4 août—14h



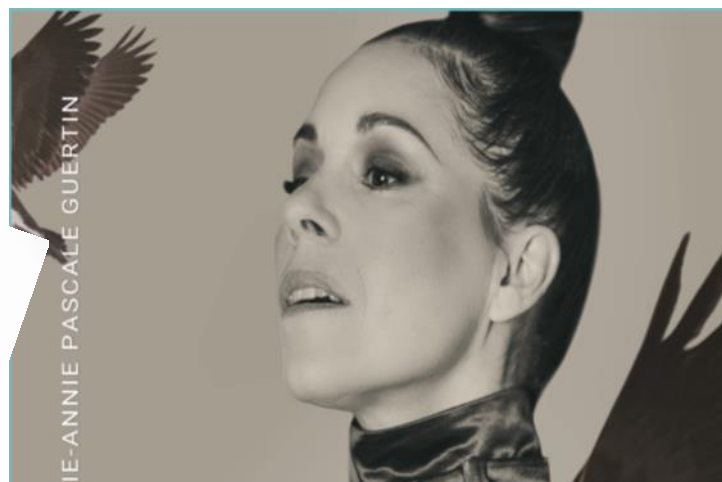
Parvis de l'église de Yamaska (si pluie à l'intérieur)

Oiseaux migrants

Marie-Annie Pascale Guertin, voix

Juanjo Hermida, piano

Le Quatuor Esca



Artiste en arts visuels
ODETTE LANGLOIS

Animateur : André Champagne
 Animatrice : Marie-Annie Pascale Guertin
 Coordonnateur arts visuels : Jocelyn Parenteau
 Coordonnatrice de la tournée : Rachel Doyon
 Ingénieur de son : Olivier Péloquin

Desjardins

MRC
 DE Pierre-De Saurel



AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE
PROJET RÈGLEMENT RY-79-2015-12(2024), AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO RY-79-2015

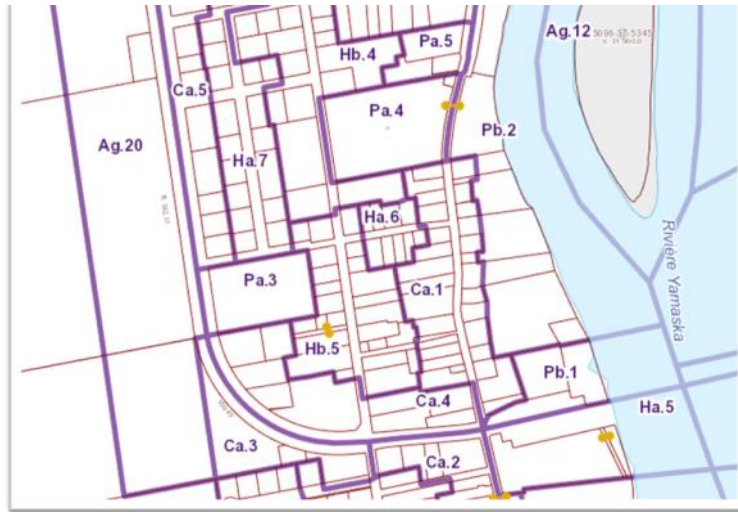
Objet du projet et demande d'approbation référendaire

Le conseil a adopté le second projet de règlement intitulé "Règlement modifiant le règlement de zonage no RY-79-2015-12 (2024) ayant pour but d'ajouter et de corriger certains éléments concernant les usages autorisés pour l'usage "commerce et service mixte (c5)" de la zone Ca.4 et de préciser les dispositions sur les droits acquis des bâtiments.

Ce projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Une copie du résumé du projet de règlement peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande.

2. Identification des zones faisant l'objet du règlement et des zones contiguës



3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient ;
- être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 2 juillet 2024 ;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4. Personnes intéressées

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande à l'égard des dispositions du projet peuvent être obtenus au bureau de la Municipalité, aux heures normales de bureau.

5. Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6. Consultation du projet

Le second projet peut être consulté au bureau de la Municipalité, au 100, rue Guilbault à Yamaska, du lundi au jeudi de 8h00 à 16h30 heures.

Donné à Yamaska.

Ce 5^e jour du mois de juin 2024.

Sylvie Viens

Directrice générale et greffière-trésorière

Quelques conseils de sécurité pour revenir à bon port en toute sécurité

Naviguez en restant sobre

Quoiqu'il ne soit pas interdit au Québec de consommer de l'alcool à bord d'une embarcation, même s'il s'agit d'un bateau à moteur, les plaisanciers qui consomment de l'alcool augmentent considérablement les risques de décès ou de blessures en plus de s'exposer aux sanctions prévues par le Code criminel.

Pour leur sécurité, les plaisanciers sont donc invités à éviter toute consommation d'alcool à bord d'une embarcation puisque certains facteurs comme le soleil, le vent et les mouvements d'un bateau soumis aux effets des vagues peuvent intensifier les effets de l'alcool lorsqu'on est sur l'eau.

Naviguez à une vitesse sécuritaire

Il est primordial de naviguer à une vitesse sécuritaire pour éviter tout incident. Utilisez les facteurs ci-dessous pour déterminer la vitesse sécuritaire :

- La capacité de voir devant vous – la vitesse réduite est la seule vitesse sécuritaire dans les conditions de brouillard, de brume, de pluie et d'obscurité;
- Le vent, l'eau et les courants;
- La vitesse à laquelle votre embarcation peut changer de direction;
- Le nombre et les types de bâtiments exploités près de votre embarcation;
- La présence de risques à la navigation, comme les rochers et les souches.



Prenez conscience de votre environnement

En tout temps, les plaisanciers sont invités à être prévoyants, vigilants et attentifs lorsqu'ils naviguent sur l'eau. Voici quelques consignes de sécurité :

- ♦ Anticipez les manœuvres imprudentes des autres plaisanciers;
- ♦ Gardez une distance raisonnable avec les autres embarcations;
- ♦ Soyez attentif aux signaux sonores des autres plaisanciers;
- ♦ Manœuvrez adéquatement et rapide-ment lorsqu'une situation problématique survient.



Préparez vos sorties

- Avoir l'équipement obligatoire à bord de l'embarcation et en vérifier l'état avant le départ. Les plaisanciers sont dans l'obligation d'avoir un gilet de sauvetage à l'intérieur de tout type d'embarcation. Bien que le port du gilet de sauvetage ne soit pas obligatoire, il est fortement recommandé qu'il soit porté en tout temps. Il pourrait vous sauver la vie;
- Prévoir son itinéraire et consulter la météo avant de partir;
- Avoir avec soi une carte des plans d'eau au cas où la technologie ferait défaut;
- Informer quelqu'un du plan de route (itinéraire, détails sur l'embarcation et nombre de personnes à bord, heure de retour prévue, etc.);
- Apportez le nécessaire pour prévenir la déshydratation, les coups de chaleur et l'hypothermie ainsi qu'une trousse de premiers soins;
- Se méfier de l'immersion en eau froide;
- Respecter les autres plaisanciers et faites attention aux plus petits qui pourraient se trouver près de votre embarcation.

N'hésitez pas à télécharger le Guide de sécurité nautique pour plus d'informations : https://tc.canada.ca/sites/default/files/migrated/tp_511f.pdf

Nous vous souhaitons une belle saison estivale !



Transport scolaire & voyages spéciaux



Jasmin Bibeau
Propriétaire
Cell.: 450 880-1430

188 Mgr Parenteau
Yamaska, Qc J0G 1W0

Courriel: info@autobusbibeau.ca

Tél.: 450 789-0757
Fax: 450 789-5693

MARCHÉ RICHELIEU
BLANCHETTE & VINCENT

5, Mgr Parenteau,
Yamaska, Québec J0G 1W0
Téléphone et télécopieur
450.789.2404



- Boeuf A-1, charcuterie, fruits & légumes, pain chaud, produits maison
- Café et sandwich
- Service de télécopies et photocopies
- Sac de glace et vers pour la pêche
- Livraison et commandes téléphoniques



JEAN-BERNARD ÉMOND
Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100

Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7

450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com



LOUIS PLAMONDON

Député de Bécancour | Nicolet | Saurel

307, route Marie-Victorin
SOREL-TRACY, QC, J3R 1K6

Tél.: (450) 742-0479 | Fax: (450) 742-1976

louis.plamondon@parl.gc.ca

www.louisplamondon.com

[LouisPlamondonBQ](https://www.facebook.com/LouisPlamondonBQ)



Prenez rendez-vous en ligne

Avec AccèsD,
c'est simple
et rapide

Planifiez une rencontre avec
une conseillère ou un conseiller,
à distance ou en personne,
à l'heure qui vous convient.

Repérez le bouton dans AccèsD.



Desjardins

Juillet 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2 Bibliothèque	3   	4 Bibliothèque	5	6 Fête du Nautisme
7	8	9 Bibliothèque Conseil municipal à 19h Pavillon communautaire	10  	11 Bibliothèque	12	13
14	15	16 Bibliothèque	17  	18 Bibliothèque	19	20
21	22 Bureau fermé	23 Bureau fermé Bibliothèque fermée	24 Bureau fermé  	25 Bureau fermé Bibliothèque fermée	26 Bureau fermé	27
28	29 Bureau fermé	30 Bureau fermé Bibliothèque fermée	31 Bureau fermé  			

ÉCOCENTRE



3145, rue Joseph-Simard
Sorel-Tracy

(sortie 135 de l'autoroute 30 – chemin du Golf)
Téléphone: 450 908-0784

- **Résidus de construction, de rénovation et de démolition:** gypse, brique, béton, bois, bardeaux d'asphalte, portes et fenêtres, armoires, vanités, etc.
- **Résidus domestiques dangereux de type résidentiel :** huiles, peintures, dissolvants, bonbonnes de propane, néons, aérosols, chlore, batteries, extincteurs, etc.
- **Appareils électriques et électroniques :** téléviseurs, ordinateurs, imprimantes, appareils photo, cellulaires, fils électriques, etc.

Août 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
 Encombrants  Bac brun		 Bac noir  Bac noir		1 Bureau fermé Bibliothèque fermée	2 Bureau fermé	3
4 Vêpres musicales (voir p. 11)	5	6 Bibliothèque 3e versement de taxes municipales	7   	8 Bibliothèque	9	10 Ciné Piano (voir p. 11)
11 Tournoi de balle donnée Parc Léo-Guilbault	12	13 Bibliothèque Conseil municipal à 19h Pavillon	14  	15 Bibliothèque	16	17
18	19	20 Bibliothèque	21  	22 Bibliothèque Bingo Afeas (19h) (voir p. 8)	23	24
25	26	27 Bibliothèque	28  	29 Bibliothèque	30	31

Veuillez prendre note que le bureau municipal
 sera fermé du 21 juillet au 3 août 2024

Bonnes vacances!